

Assemblée générale

Distr. générale 26 octobre 2011 Français

Original: anglais

Soixante-sixième session Point 149 de l'ordre du jour Financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

Budget de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 : crédits additionnels

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

			- 40
I.	Mai	ndat et résultats prévus	6
	A.	Vue d'ensemble	6
	B.	Hypothèses budgétaires et activités d'appui de la mission	6
II.	Res	sources financières	28
	A.	Vue d'ensemble	28
	B.	Taux de vacance de postes	29
	C.	Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	29
	D.	Formation	30
	E.	Désarmement, démobilisation et réintégration	31
	F.	Services de détection des mines et de déminage	31
	G.	Projets à effet rapide	32
III.	Ana	alyse des variations	32
IV.	Déc	cisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	37



A/66/529

Annexes

I.	Déf	initions	38
	A.	Terminologie se rapportant aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines	38
	B.	Terminologie de l'analyse des variations	39
II.	Org	anigrammes	40
	Car	te	44

Résumé

Le présent rapport porte sur les crédits additionnels demandés au titre du budget de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, dont le montant s'élève à 165 735 000 dollars.

Ces crédits additionnels couvrent le déploiement de 2 335 membres des contingents militaires, 145 policiers des Nations Unies, 20 membres d'unités de police constituées, 34 membres du personnel recruté sur le plan international, 9 membres du personnel recruté sur le plan national, 26 membres du personnel temporaire recruté sur le plan international, 19 membres du personnel temporaire recruté sur le plan national, 177 Volontaires des Nations Unies et 26 membres du personnel fourni par des gouvernements.

La corrélation entre le montant total des ressources supplémentaires demandées pour l'exercice 2011/12 et l'objectif de l'Opération est expliquée. Les effectifs de l'Opération ont été déterminés composante par composante, sauf ceux de la direction exécutive et de l'administration, qui l'ont été en fonction des besoins de l'ensemble de l'Opération.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

	Montant total des dépenses	Montant	Prévisions de dépenses –	Varia	tion
Catégorie de dépenses	prévues ^a (2010/11)	initial alloué (2011/12)	révisées (2011/12)	Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	263 313,8	234 889,0	300 348,4	65 459,4	27,9
Personnel civil	110 281,1	99 173,4	122 554,0	23 380,6	23,6
Dépenses opérationnelles	196 740,6	152 664,0	229 559,0	76 895,0	50,4
Montant brut	570 335,5	486 726,4	652 461,4	165 735,0	34,1
Recettes provenant des contributions du personnel	10 822,9	10 723,4	11 545,1	821,7	7,7
Montant net	559 512,6	476 003,0	640 916,3	164 913,3	34,6
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	-	_	_	-	_
Total	570 335,5	486 726,4	652 461,4	165 735,0	34,1

Y compris une autorisation d'engagement de dépenses d'un montant de 85 210 000 dollars approuvé avec l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

${\bf Ressources\ humaines}^a$

	Observa- teurs militaires	Contin- gents	Police des Nations Unies	Unités de police consti- tuées	Personnel recruté sur le plan inter- national	Personnel recruté sur le plan national ^b	Emplois de tempo- raire ^c	Volon- taires des Nations Unies	Personnel fourni par des gouver- nements	Tota
Direction exécutive et administration										
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	_	_	_	23	16	_	1	_	40
Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12	_	_	_	_	26	16	_	1	_	43
Conditions de sûreté et de sécurité										
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	192	7 200	_	_	14	8	_	17	_	7 431
Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12	192	9 535	_	_	28	9	_	21	_	9 785
Action humanitaire et droits de l'homme										
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	_	_	_	26	65	_	22	8	121
Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12	_	_	_	_	33	73	_	34	8	148
Processus de paix										
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	_	_	_	28	107	14	18	-	167
Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12	_	_	_	_	28	107	25	169	_	329
Ordre public										
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	-	450	800	15	25	_	4	8	1 302
Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12	_	_	595	820	25	25	_	. 5	34	1 504

Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	Variation nette	_	2 335	145	20	34	9	45	177	26 2
postes ou emplois approuvés 2011/12	-	192	9 535	595	820	448	808	69	353	42 12
postes ou emplois approuvés 2011/12 – – – 308 578 10 114 – 1 Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12 – – – 308 578 44 123 – 1	•	192	7 200	450	800	414	799	24	176	16 10
postes ou emplois approuvés 2011/12 – – – 308 578 10 114 – 1 Nombre révisé de postes ou emplois	Total									
postes ou emplois	postes ou emplois	_	-	-	_	308	578	44	123	- 1
	postes ou emplois	_	_	_	_	308	578	10	114	_ 1

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

 ^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.
 ^b Administrateurs et agents des services généraux.

^c Financés à la rubrique Personnel temporaire.

I. Mandat et résultats prévus

A. Vue d'ensemble

- 1. Le mandat de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1528 (2004). Dans sa résolution 2000 (2011), le Conseil a décidé de proroger le mandat de l'ONUCI jusqu'au 31 juillet 2012 et a souligné qu'elle avait pour mission d'aider le Gouvernement ivoirien à continuer de faire face à la situation en matière de sécurité dans le pays.
- 2. Dans sa résolution 65/294, l'Assemblée générale a initialement ouvert, au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, un crédit de 486 726 400 dollars pour les activités de l'ONUCI. Des crédits additionnels d'un montant brut de 165 735 000 dollars (montant net : 164 913 300 dollars) sont demandés aux fins de l'exécution du mandat établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2000 (2011).

B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui de la mission

- Dans sa résolution 2000 (2011), le Conseil de sécurité a constaté que la situation en Côte d'Ivoire continuait de menacer la paix et la sécurité internationales dans la région. Le Conseil a décidé que l'effectif autorisé de la composante militaire de l'Opération restera de 9 792 membres, dont 9 600 militaires du rang et officiers - parmi lesquels 2 400 hommes supplémentaires autorisés par les résolutions 1942 (2010) et 1967 (2011) – et 192 observateurs militaires; que l'effectif autorisé de la composante de police de l'Opération restera de 1 350 agents, et que les 8 agents des douanes précédemment autorisés seront maintenus. Il a également décidé d'autoriser une augmentation du personnel de police à hauteur de 205 conseillers supplémentaires, augmentation qui sera compensée par un ajustement des effectifs militaires et policiers de l'ONUCI dans les limites autorisées, et que, en application du paragraphe 4 de la résolution 1933 (2010) et des résolutions antérieures, le Représentant spécial du Secrétaire général devra garantir que toutes les conditions nécessaires à la tenue d'élections ouvertes, libres, régulières et transparentes sont réunies à toutes les étapes des élections législatives à venir, conformément aux normes internationales et aux critères arrêtés d'un commun accord. Les ressources additionnelles demandées permettront à l'ONUCI de s'acquitter des fonctions définies dans la résolution portant renouvellement du mandat.
- 4. Menées en coordination avec le Gouvernement ivoirien et d'autres partenaires, les activités d'appui aux initiatives de désarmement, de démobilisation et de réintégration, dont le coût est estimé à environ 25 813 200 dollars, consisteront à élaborer et mettre en œuvre des programmes communautaires de collecte d'armes et à concourir à la mise en œuvre d'un programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration des combattants et de démantèlement des milices et groupes d'autodéfense. L'ONUCI appuiera l'enregistrement et la sélection des excombattants ainsi que le désarmement et le rapatriement des éléments armés étrangers et aidera les autorités nationales à rassembler, enregistrer, mettre en lieu sûr et éliminer les armes et à détruire les restes explosifs de guerre. En outre, l'Opération envisage de mettre en place 4 sites fixes de regroupement pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration à Yamoussoukro, Bouaké,

Korhogo et Duékoué et 4 unités communautaires de désarmement, dont 1 à Abidjan, 2 dans le secteur ouest et 1 dans le secteur est du pays, pour accueillir les intéressés.

- 5. Les activités visant à promouvoir la réconciliation nationale et les droits de l'homme, dont le coût est estimé à 3 739 700 dollars, consisteront à faire en sorte qu'un plus grand nombre d'acteurs ivoiriens disposent des outils et des connaissances nécessaires pour participer aux efforts de réconciliation nationale. Des activités de sensibilisation, des séances de formation et d'autres initiatives liées aux médias seront menées et la diffusion des émissions d'ONUCI-FM sera étendue à l'ouest de la Côte d'Ivoire. En outre, comme suite aux violations des droits de l'homme commises pendant la crise postélectorale, l'Opération envisage de renforcer les moyens dont elle dispose pour surveiller le respect des droits de l'homme, enquêter sur les atteintes aux droits de l'homme et en rendre compte.
- 6. Ainsi qu'elle a reçu mandat de soutenir la coordination des élections législatives et les activités connexes de certification, l'Opération fournira une assistance technique et logistique au Gouvernement ivoirien, pour un coût estimé à 12 860 300 dollars.
- 7. L'assistance à apporter au Gouvernement ivoirien pour la réforme des institutions garantes de la sécurité et de l'état de droit, dont le coût est estimé à 1 907 300 dollars, consistera à concourir à un examen de toutes les institutions du secteur de la sécurité et à l'élaboration d'une stratégie nationale globale en matière de sécurité, à l'élaboration d'une stratégie nationale pour le secteur de la justice et à l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'appui conjoint des Nations Unies à la justice permettant d'améliorer l'état de la police et du système judiciaire ainsi que de procéder d'urgence à la remise en état initiale des infrastructures.
- 8. Tout en continuant de surveiller et de dissuader les activités des milices, des mercenaires et d'autres groupes armés illégaux, et d'aider le Gouvernement ivoirien à surveiller la sécurité aux frontières et à faire face aux problèmes transfrontaliers, l'ONUCI s'emploiera à stabiliser la situation en matière de sécurité, pour un coût estimé à environ 121 414 500 dollars, grâce notamment au déploiement de militaires et de personnel de police ainsi que d'une unité aérienne comprenant deux hélicoptères militaires de transport MI-8. La construction de 6 nouveaux camps à Taï, Issia, Sinfra, Zouan-Houein, Bouaflé et Gagnoa dans l'ouest du pays et de 3 nouveaux camps à Aboisso, Yopougon et Anyama à Abidjan ainsi que la remise en état de 3 camps existants à Toulépleu, Tabou et Akouédo sont également prévus.

Direction exécutive et administration

9. La direction exécutive et l'administration de l'Opération relèvent du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général.

Tableau 1 Ressources humaines : direction exécutive et administration

	Pe	ersonnel r	ecruté sur	le plan in	ternationa	l	Personnel	W. I	
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel	recruté sur le plan national ^a	Volontaires des Nations Unies	Total
Bureau du Représentant spécial du Secréta	ire général								
Nombre initial de postes ou emplois approuvés pour 2011/12	1	1	2	2	1	7	7	-	14
Nombre révisé de postes ou emplois proposés pour 2011/12	1	2	2	2	1	8	7	_	15
Variation nette	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Bureau du Représentant spécial adjoint pri	ncipal du Se	crétaire	généra	l pour le	s opérat	ions et l'	état de dro	oit	
Nombre initial de postes ou emplois approuvés pour 2011/12	1	_	3	1	1	6	3	_	9
Nombre révisé de postes ou emplois proposés pour 2011/12	1	_	3	1	1	6	3	_	9
Variation nette	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Bureau du Représentant spécial adjoint cha du relèvement et de la reconstruction Nombre initial de postes ou emplois approuvés pour 2011/12 Nombre révisé de postes ou emplois	1		2	-	1	4	3	_	7
Nombre révisé de postes ou emplois proposés pour 2011/12	1	_	2	_	1	4	3	_	7
Variation nette	_	_	-	-	-	-	_	_	-
Bureau du Conseiller juridique									
Nombre initial de postes ou emplois approuvés pour 2011/12	_	_	1	1	_	2	3	1	6
Nombre révisé de postes ou emplois proposés pour 2011/12	_	_	1	1	_	2	3	1	6
Variation nette	_	_	-	_	_	-	_	-	-
Centre commun d'analyse de la mission									
Nombre initial de postes ou emplois approuvés pour 2011/12	_	_	1	1	_	2	_	_	2
Nombre révisé de postes ou emplois proposés pour 2011/12	_	_	1	2	_	3	_	_	3
Variation nette	_	_	-	1	-	1	-	-	1
Cellule embargo									
Nombre initial de postes ou emplois approuvés pour 2011/12	_	_	_	2	_	2	_	_	2

	P	ersonnel r	ecruté sur	le plan in	ternationa	!	Personnel	W. L	
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel	recruté sur le plan nationalª	Volontaires des Nations Unies	Total
Nombre révisé de postes ou emplois proposés pour 2011/12	_	-	-	3	_	3	-	_	3
Variation nette	_	_	-	1	-	1	_	_	1
Total									
Nombre initial de postes ou emplois approuvés pour 2011/12	3	1	9	7	3	23	16	1	40
Nombre révisé de postes ou emplois proposés pour 2011/12	3	2	9	9	3	26	16	1	43
Variation nette	_	1	_	2	_	3	_	_	3

^a Administrateurs et agents des services généraux.

Personnel recruté sur le plan international: augmentation de 3 postes (1 D-1, 2 P-3)

Personnel recruté sur le plan national : reclassement d'un poste d'agent des services généraux en poste d'administrateur

- 10. Au lendemain de la crise née des élections présidentielles contestées en Côte d'Ivoire, la réforme du secteur de la sécurité est devenue encore plus indispensable. En appui à la réforme des institutions du secteur de la sécurité et des institutions apparentées en Côte d'Ivoire, l'ONUCI propose de créer un poste D-1 de spécialiste hors classe de la réforme du secteur de la sécurité (Conseiller principal). Le titulaire de ce poste, qui relèvera du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général, sera en fait détaché auprès du Cabinet du Premier Ministre de Côte d'Ivoire pour fournir des conseils et un appui au Cabinet et aux ministères et services compétents en vue de la planification et de la réalisation d'un examen d'ensemble des institutions du secteur de la sécurité du pays.
- 11. Il est proposé de reclasser le poste existant d'agent des services généraux recruté sur le plan national (assistant linguistique et interprète ou traducteur) en poste d'administrateur recruté sur le plan national au sein du Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général. Compte tenu des fonctions prescrites de l'ONUCI et de la nécessité d'une interaction accrue avec les hauts responsables du Gouvernement, un poste d'administrateur recruté sur le plan national devrait mieux satisfaire les besoins de communication de l'Opération en français de haut niveau et dans les autres langues locales.
- 12. Le Centre commun d'analyse de la mission est un outil indispensable qui permet à la direction de recueillir, d'analyser et de faire la synthèse des informations, y compris des données issues du renseignement, pour réaliser des analyses intégrées et des évaluations à moyen et long terme en vue de la planification, de la prise de décisions et de l'exécution du mandat de l'Opération. Il est proposé de créer un poste P-3 d'analyste de l'information (affaires politiques), dont le titulaire sera chargé de faire des analyses stratégiques intégrées et de concourir à la collecte et à la communication des informations, en particulier en ce qui concerne les fonctions liées à la surveillance des conditions de sécurité aux frontières.

13. Il est également proposé de créer un poste P-3 d'administrateur de programmes au sein de la Cellule de l'embargo pour que le Groupe intégré de l'embargo continue de disposer de compétences spécialisées en douane, étant donné que cette fonction est actuellement assurée grâce à un consultant. Le titulaire du poste, basé à Abidjan, relèvera du chef du Groupe intégré de l'embargo et aidera à surveiller les violations potentielles de l'embargo sur l'importation d'armes et de matériel connexe en Côte d'Ivoire.

Composante 1 : conditions de sûreté et de sécurité

Tableau 2 Ressources humaines : composante 1 (Conditions de sûreté et de sécurité)

Cat	égorie								Total
I.	Observateurs militaires Effectif initialement approuvé 2011/12 Effectif révisé proposé 2011/12								192 192
	Variation nette								
II.	Contingents								
	Effectif initialement approuvé 2010/11								7 200
	Effectif révisé proposé 2011/12								9 535
	Variation nette								2 335
		Person	inel recr	uté sur	le plan	international		Volontaires	
III.	Personnel civil	SGA/ SSG	D-2/ D-3	P-5/ P-4		Service Tota mobile partic		des Nations Unies	
	Bureau du commandant de la Force								
	Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	2	_	_	_	2 3	_	5
	Nombre révisé de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	2	_	_	-	2 3	_	5
	Variation nette	_	_	_	-	_		_	_
	Centre d'opérations conjoint								
	Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	_	_	_	2	2 –	_	2
	Nombre révisé de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	_	1	_	2	3 –	_	3
	Variation nette	_	_	1	_	-	1 –	_	1
	Section de la réforme du secteur de la sécurité								
	Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	-	-	-	-	_		-	_
	Nombre révisé de postes ou emplois approuvés 2011/12		1	2	1	1	5 1	2	8
	Variation nette	_	1	2	1	1	5 1	2	8

	Person	inel recr	uté sur	le plan	internat	ional	Personnel	Volontaires	
. Personnel civil	SGA/ SSG	D-2/ D-3	P-5/ P-4		Service mobile		sur le plan national ^a	des Nations Unies	Tot
Section du désarmement, de la démobilisation et de la réir	ıtégrati	on							
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	1	3	5	1	10	5	_	1
Nombre révisé de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	1	6	10	1	18	5	2	2
Variation nette	_	_	3	5	_	8	-	2	1
Nombre initial d'emplois de temporaire approuvés ^b 2011/12	_	-	-	-	-	-	-	17	
Nombre révisé d'emplois de temporaire proposés b 2011/12	_	_	_	_	_	_	_	17	
Variation nette	_	_	-	_	_	_	-	_	
Total partiel, Section du désarmement, de la démobilisation	n et de	la réin	tégra	tion					
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	1	3	5	1	10	5	17	
Nombre révisé de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	1	6	10	1	18	5	19	
Variation nette	_	_	3	5	_	8	_	2	
Total partiel, personnel civil									
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	3	3	5	3	14	8	17	
Nombre révisé de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	4	9	11	4	28	9	21	
Variation nette	_	1	6	6	1	14	1	4	
Total (I à III)									
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12									7 4
Nombre révisé de postes ou emplois approuvés 2011/12									9 7
Variation nette									23

^a Administrateurs et agents des services généraux.

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 14 postes (1 D-1, 3 P-5, 3 P-4, 5 P-3, 1 P-2 et 1 agent du Service mobile)

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 1 poste d'administrateur

Volontaires des Nations Unies : augmentation de 4 postes

14. Pour que le Centre d'opérations conjoint ait les moyens de poursuivre sa tâche, il est proposé de créer un poste de spécialiste principal des opérations (P-5) qui serait placé sous l'autorité du Chef du personnel et rattaché hiérarchiquement au Représentant spécial du Secrétaire général. Le titulaire superviserait l'ensemble des activités du Centre d'opérations conjoint, en veillant à ce qu'il serve de centre de situation 24 heures sur 24, sept jours sur sept, et, le cas échéant, de centre de gestion des crises qui permette de maintenir des contacts permanents entre le Représentant spécial du Secrétaire général, le Conseil de direction, les composantes de l'Opération, les bureaux de secteur, l'équipe de pays des Nations Unies, le Siège de

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire.

l'ONU, les missions voisines, les bureaux régionaux du système des Nations Unies et les partenaires hors système selon les besoins.

- 15. La Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration a dû revoir de fond en comble son concept d'opérations par rapport à son programme d'avant-crise, qu'il s'agisse de sa portée et de sa complexité ou de l'urgence de la situation. Alors que son précédent programme était essentiellement axé sur l'exécution d'un millier de microprojets propices à l'instauration des conditions de sécurité nécessaires au bon déroulement de l'élection présidentielle, il devra désormais non seulement faire face à l'augmentation exponentielle du nombre des combattants qui ont été remobilisés pour participer au conflit mais aussi à l'élargissement de son domaine d'intervention pour remédier aux répercussions des violences récentes sur les entités du secteur de la sécurité et les communautés touchées. Il est à cet égard nécessaire de créer un poste de chef des opérations de désarmement, de démobilisation et de réintégration (P-5) chargé de mettre au point et superviser des plans opérationnels pour le nouveau programme, plus complexe, qui présentera de multiples facettes au lieu d'être essentiellement axé comme par le passé sur les efforts de réinsertion.
- 16. Il est proposé de créer un poste d'officier de liaison pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration (P-4) qui s'occuperait de certains aspects sous-régionaux, et en particulier du risque de mouvements transfrontières de groupes armés et d'armes, ainsi que du désarmement et du rapatriement des éléments armés étrangers, le cas échéant en coopération avec la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) et l'équipe de pays des Nations Unies. Le titulaire faciliterait l'exécution d'éventuelles activités transfrontières; veillerait à la bonne coordination des efforts entrepris par les parties concernées pour favoriser le rétablissement de la confiance de part et d'autre de la frontière; surveillerait les déplacés à l'intérieur de leur propre pays qui sont d'anciens combattants; établirait et entretiendrait des liens de collaboration avec toutes les composantes opérationnelles et tous les organismes des Nations Unies compétents; et mettrait en place des dispositifs idoines pour faciliter l'échange d'informations en interne et en externe.
- 17. Il est proposé de créer 5 postes de spécialistes des questions de désarmement, démobilisation et réintégration, 3 à la classe P-3 et 2 Volontaires des Nations Unies, pour permettre à l'ONUCI de mener à bien ses opérations de désarmement et de démobilisation, et notamment de lancer des campagnes de sensibilisation, de négocier avec les groupes armés et de constituer des zones de rassemblement bien équipées et convenablement dotées en personnel pour pouvoir conduire de plus vastes opérations de désarmement et de démobilisation. Ces spécialistes seraient en charge des forums et des comités pour la réconciliation, de projets intenses de relèvement rapide, ainsi que de la bonne exécution des programmes de désarmement, démobilisation et réintégration et de réduction de la violence communautaire.
- 18. Il serait aussi souhaitable de créer un poste de spécialiste des systèmes informatiques (P-4), avec un poste d'adjoint de 1^{re} classe (P-2), pour établir les portraits robots des combattants et gérer et suivre les dossiers de ceux qui reçoivent des prestations de réinsertion. Le spécialiste des systèmes informatiques (P-4) s'assurerait que tous les dossiers sont bien enregistrés avec précision et fiabilité et que le versement de prestations de réinsertion est obligatoirement conditionné à l'enregistrement des anciens combattants désarmés. Son adjoint (P-2) lui apporterait

un soutien technique en plus de tenir au jour le jour la base de données sur l'opération de désarmement, démobilisation et réintégration. Ces deux spécialistes veilleraient au respect des critères d'admissibilité aux programmes de désarmement, démobilisation et réintégration et dresseraient une carte afin de localiser tous les groupes armés à l'intérieur du pays et à l'étranger. Ils collecteraient et analyseraient des données sur les groupes ciblés, notamment les combattants étrangers, les anciens combattants et les milices, et effectueraient un relevé socioéconomique pour garantir la bonne réintégration des combattants démobilisés au sein des communautés.

- 19. Un poste P-3 de spécialiste des questions de désarmement, démobilisation et réintégration (égalité des sexes) doit être créé pour assurer la prise en compte de l'égalité des sexes dans le programme de désarmement, démobilisation et réintégration et veiller à l'établissement de liens avec les organisations partenaires compétentes, notamment celles qui s'occupent de la violence sexuelle. Le titulaire de ce poste œuvrerait au sein de la population à la bonne application des programmes de réduction de la violence communautaire; il collaborerait avec la section de l'ONUCI en charge des questions d'égalité des sexes; s'occuperait des problèmes de réinsertion ayant trait aux communautés et à la violence sexuelle et sexiste et surveillerait le processus de réinsertion des anciennes combattantes.
- 20. Il est proposé de créer une nouvelle section de la réforme du secteur de la sécurité au sein de l'ONUCI. C'est la Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration qui se chargeait jusqu'ici d'appuyer la réforme, mais au vu du nouveau contexte en Côte d'Ivoire sur les plans politique et de la sécurité, il apparaît nécessaire de consacrer à cette question une section à part entière, établie en coordination avec les responsables du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration mais de manière distincte. Cette section veillera à l'harmonisation des initiatives prises aux plus hauts niveaux avec tous les partenaires internationaux appuyant la réforme du secteur de la sécurité en Côte d'Ivoire, notamment les partenaires des Nations Unies, les organisations multilatérales et les partenaires bilatéraux, et elle les encouragera à échanger des informations. Elle sera aussi chargée d'appuyer la formulation et l'adoption d'une stratégie sécuritaire nationale détaillée, assortie d'un plan de mise en œuvre.
- 21. La nouvelle section sera dirigée par un chef de la réforme du secteur de la sécurité à la classe D-1, qui aidera le Représentant spécial du Secrétaire général à mettre au point, formuler et promouvoir la stratégie de la mission, de grandes orientations et des propositions en ce qui concerne les efforts déployés à l'échelle nationale dans le cadre de la réforme, et animera et supervisera ses travaux. Il coordonnera les initiatives prises pour aider les autorités nationales, en étroite collaboration avec les éléments compétents de l'ONUCI et les partenaires internationaux et encadrera les efforts de coordination à l'échelle internationale, la mobilisation des ressources et l'instauration ou le renforcement de partenariats dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité
- 22. Il est proposé de créer un poste de spécialiste hors classe de la réforme du secteur de la sécurité (P-5), dont le titulaire basé à Abidjan, mobilisera les acteurs et partenaires concernés et offrira aux autorités nationales son expertise et ses conseils sur les questions de stratégie et de mise en œuvre. Il contrôlera la réforme du secteur de la défense, s'occupera des questions de sécurité civile, notamment de certains aspects de la justice pénale, et veillera à la cohésion et à la cohérence des initiatives

prises dans le cadre de la réforme du secteur de la sécurité par les diverses sections compétentes de l'ONUCI. Il faudrait aussi créer un poste de spécialiste de la réforme du secteur de la sécurité (P-4), dont le titulaire sera chargé de donner des conseils en ce qui concerne la gestion des douanes et le rétablissement de l'administration civile, ainsi que de surveiller la circulation des armes et les mouvements de population, en particulier dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. Il est également proposé de créer un poste de spécialiste de la réforme du secteur de la sécurité (P-3), dont le titulaire sera chargé de coordonner les efforts déployés par les acteurs concernés et les différentes parties prenantes à l'échelle nationale dans le cadre de la réforme et de collaborer avec ses collègues de la Section des services consultatifs concernant l'état de droit, le système judiciaire et l'administration pénitentiaire pour les questions de justice et de détention, ainsi qu'avec la composante Police des Nations Unies sur les problèmes qui l'intéresse.

23. En renforcement de la Section, il est proposé de créer deux postes de Volontaire des Nations Unies, qui seraient chargés d'aider dans leur tâche les spécialistes (P-5 et P-3) mentionnés au paragraphe 22 ci-dessus et de répondre aux autres besoins de la Section. Il est aussi prévu de créer un poste d'administrateur de programme recruté sur le plan local à Abidjan pour renforcer les capacités dans le domaine du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, ainsi qu'un poste d'assistant administratif (Service mobile) dont le titulaire serait nommé à Abidjan pour y exercer des fonctions de secrétariat et d'organisation.

Composante 2 : action humanitaire et droits de l'homme

Tableau 3
Ressources humaines : composante 2 (Action humanitaire et droits de l'homme)

Са	tégorie									Total
I.	Personnel fourni par le Gouvernement									
	Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12									8
	Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12									8
	Variation nette									
		Person	ınel recı	uté sur	le plan	internat	ional	Personnel	Volontaires	
II.	Personnel civil	SGA/ SSG	D-2/ D-1	P-5/ P-4		Service mobile		sur le plan	des Nations Unies	Total
	Section des droits de l'homme									
	Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	1	3	11	1	16	34	11	61
	Nombre révisé de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	1	4	14	1	20	37	17	74
	Variation nette	_	_	1	3	_	4	3	6	13

	Person	ınel recr	uté sur	le plar	ı internat	ional	Personnel	Volontaires	
I. Personnel civil	SGA/ SSG	D-2/ D-1	P-5/ P-4		Service mobile		sur le plan national ^a	des Nations Unies	Tota
Section des affaires civiles									
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	_	3	2	_	5	13	4	22
Nombre révisé de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	_	4	4	_	8	18	10	36
Variation nette	_	_	1	2	_	3	5	6	14
Section de la protection de l'enfance									
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	_	1	1	_	2	11	4	17
Nombre révisé de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	_	1	1	_	2	11	4	17
Variation nette	_	_	-	_	_	_	_	_	-
Groupe de l'égalité des sexes									
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	_	1	1	_	2	2	_	
Nombre révisé de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	_	1	1	_	2	2	_	
Variation nette	_	_	-	_	_	_	_	_	-
Groupe VIH/sida									
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	_	1	_	_	1	5	3	9
Nombre révisé de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	_	1	_	_	1	5	3	9
Variation nette	_	_	_	_	_	_	_	-	_
Total, personnel civil									
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	1	9	15	1	26	65	22	113
Nombre révisé de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	1	11	20	1	33	73	34	140
Variation nette	_	_	2	5	_	7	8	12	2'
Total (I et II)									
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12									12
Nombre révisé de postes ou emplois approuvés 2011/12									148
Variation nette									2'

^a Administrateurs et agents des services généraux.

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 7 postes (2 P-4, 5 P-3)

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 4 postes d'administrateur et de 4 postes d'agent des services généraux

Volontaires des Nations Unies : augmentation de 12 postes

24. Le Gouvernement ivoirien a engagé un processus de justice transitionnelle englobant dispositifs judiciaires et non-judiciaires. À cet égard, il a établi une Commission Dialogue, vérité et réconciliation, notamment dans l'objectif de

restaurer la confiance et de favoriser la réconciliation entre Ivoiriens. Il est proposé de créer au sein de la Section des droits de l'homme un groupe de la justice transitionnelle afin d'aider la Commission à conseiller et appuyer le Gouvernement. Placé sous l'autorité directe du Chef de la Section, le groupe aurait pour tâche de fournir un appui technique et fonctionnel à la Commission et de s'assurer qu'elle soit établie et fonctionne dans le respect des principes et normes reconnus sur le plan international. Il est proposé de créer un poste de spécialiste des droits de l'homme (P-4) dont le titulaire dirigerait le Groupe, qui serait constitué de trois autres spécialistes des droits de l'homme (1 P-3, 1 administrateur recruté sur le plan national et 1 Volontaire des Nations Unies) pour aider victimes et témoins. Il est également proposé de créer un poste d'assistant administratif/chauffeur/interprète (agent des services généraux recruté sur le plan national) pour aider les spécialistes des droits de l'homme.

- 25. Il est proposé de créer cinq postes de spécialiste des droits de l'homme au sein du Groupe des enquêtes spéciales au sein de la Section des droits de l'homme : un poste P-3, dont le titulaire dirigerait le Groupe et le centre d'appel pour les droits de l'homme, et quatre postes de Volontaire des Nations Unies, qui l'aideraient dans sa tâche.
- 26. Trois postes doivent être créés au bureau régional de Toulépleu : un poste de spécialiste des droits de l'homme (P-3), un poste de spécialiste des droits de l'homme (Volontaire des Nations Unies), ainsi qu'un poste d'assistant administratif/chauffeur/interprète (agent des services généraux). L'ONUCI pourra ainsi mieux s'acquitter de son mandat le long de la frontière avec le Libéria, zone gravement touchée par la crise postélectorale.
- 27. La Section des affaires civiles devrait jouer un rôle plus actif en s'occupant de tâches liées au redéploiement de l'administration et à l'extension de l'autorité de l'État à l'ensemble du territoire, ainsi qu'à la promotion de la réconciliation nationale et communautaire, notamment par la création et la mise en œuvre de mécanismes propres à prévenir, atténuer et résoudre les conflits, en particulier au niveau local, ainsi qu'à favoriser la cohésion sociale. Il est donc proposé de créer 6 postes de spécialiste des affaires civiles (1 P-4, 2 P-3 et 3 administrateur recruté sur le plan national). Il serait aussi souhaitable de créer deux postes d'assistant administratif (agent des services généraux recruté sur le plan national) et six postes de Volontaire des Nations Unies, en appui à la Section des affaires civiles.

Composante 3 : processus de paix

Tableau 4 **Ressources humaines : composante 3 (Processus de paix)**

		Personnel	recruté sur	le plan inter	rnational		Personnel	Volontaires	
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel	recruté sur le plan nationalª	des Nations Unies	Total
Section des affaires politiques									
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	1	6	2	1	10	4	_	14

		Personnel	recruté sur	le plan inter	rnational		Personnel	Volontaires des	
	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel	recruté sur le plan national ^a	Nations Unies	Total
Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12	_	1	6	2	1	10	4	_	14
Variation nette	-	_	_	-	-	-	-	_	_
Bureau de l'assistance électorale									
Nombre initial d'emplois de temporaire approuvés ^b 2011/12	_	1	6	3	1	11	3	4	18
Nombre révisé d'emplois de temporaire proposés ^b 2011/12	-	2	8	11	1	22	3	155	180
Variation nette	_	1	2	8	-	11	_	151	162
Bureau de la communication et de l'info	rmation								
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	1	3	10	4	18	103	14	135
Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12	_	1	3	10	4	18	103	14	135
Variation nette	-	_	_	-	_	-	_	_	_
Total									
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	3	15	15	6	39	110	18	167
Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12	_	4	17	23	6	50	110	169	329
Variation nette	-	1	2	8	_	11	_	151	162

^a Administrateurs et agents des services généraux.

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 11 postes (1 D-1, 2 P-5, 7 P-3 et 1 P-2)

Volontaires des Nations Unies : augmentation de 151 postes

28. Compte tenu de la crise postélectorale, il est nécessaire d'organiser des campagnes d'information sur les prochaines élections législatives pour que les électeurs soient aussi nombreux à se rendre aux urnes que lors de l'élection présidentielle. Les électeurs doivent connaître le lieu et la date du vote et les procédures électorales et être conscients de l'importance de leur participation. Il faut donc distribuer des affiches et des tracts et diffuser des programmes spéciaux sur les stations de radio nationales et locales, y compris la station ONUCI FM. Des campagnes d'information allant du porte à porte à des initiatives de grande échelle doivent être menées sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones rurales reculées. Il est donc proposé de créer 145 postes de Volontaire des Nations Unies, à savoir 3 postes d'assistant chargé des opérations, 3 postes d'assistant de recherche, 138 postes d'observateur électoral et 1 poste d'observateur électoral adjoint au sein de la Cellule de l'assistance électorale, puisque tous les postes ont été supprimés et

^b Financés à la rubrique Personnel temporaire.

qu'il n'en restait que 18 au Bureau de l'assistance électorale pendant l'exercice 2010/11.

- 29. Il est proposé de créer un poste de chef des observateurs électoraux (P-5) chargé de coordonner les mesures prises à l'appui des prochaines élections législatives. Le titulaire conseillera la Commission électorale indépendante et l'aidera à mettre au point des programmes et processus opérationnels afin de faciliter les activités électorales; il l'aidera aussi à concevoir des stratégies appropriées en vue des opérations électorales; il prodiguera des conseils d'ordre général et technique dans le cadre de l'élaboration des plans des opérations et de l'établissement du calendrier ainsi que de la préparation des estimations budgétaires relatives aux activités électorales selon que de besoin; et il facilitera la coordination des préparatifs des activités électorales.
- 30. Il est proposé de créer cinq postes d'observateur électoral (P-3) dont les titulaires devront gérer les affaires courantes des bureaux électoraux régionaux et coordonner et encadrer le processus électoral à l'échelle régionale à Abidjan, Daloa, Daoukro, Korhogo, San-Pedro et Yamoussoukro. Un poste d'observateur électoral (P-2) serait aussi nécessaire pour appuyer le processus électoral à l'échelon régional à Abengourou.
- 31. La Cellule d'appui à la certification du Bureau de l'assistance électorale doit elle aussi être renforcée. Il est donc proposé d'y créer plusieurs postes de Volontaire des Nations Unies pour 1 assistant administratif, 3 spécialistes de l'information, 1 analyste de l'information et 1 spécialiste de l'information, qui viendront prêter leur concours au bureau central de la coordination ainsi que dans les 16 bureaux régionaux pendant les prochaines élections législatives.
- 32. Outre les postes de Volontaire des Nations Unies susmentionnés, la Cellule d'appui à la certification a également besoin d'un poste de chef des observateurs électoraux (D-1), d'un poste d'observateur électoral hors classe (P-5), d'un poste d'observateur électoral (P-3) et d'un poste de spécialiste de l'information (P-3) pour pouvoir convenablement coordonner les élections législatives.

Composante 4 : ordre public

Tableau 5
Ressources humaines : composante 4 (Ordre public)

Car	tégorie .	Total
I.	Police des Nations Unies	
	Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	450
	Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12	595
	Variation nette	145
II.	Unités de police constituées	
	Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	800
	Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12	820
	Variation nette	20

Catégorie									Total
III. Personnel fourni par des gouvernemen Nombre initial de postes ou emplois ap Nombre révisé de postes ou emplois p	pprouvés 20								8
Variation nette									26
		Personnel	recruté sur	le plan inter	national		Personnel	Volontaires	
IV. Personnel civil	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel	recruté sur le plan national ^a	des Nations Unies	Total
Bureau du commandant des forces de po	olice								
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	1	4	_	2	7	11	_	18
Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12	-	1	4	_	2	7	11	-	18
Variation nette	-	-	_	-	_	_	_	-	_
Section de l'état de droit, du système ju	diciaire et d	des servic	es consul	tatifs de l	'administ	ration p	énitentiair	e	
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	_	4	3	1	8	14	4	26
Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12	_	1	5	11	1	18	14	5	37
Variation nette	-	1	1	8	_	10	_	1	11
Total partiel, personnel civil									
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	1	8	3	3	15	25	4	44
Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12	_	2	9	11	3	25	25	5	55
Variation nette	-	1	1	8	-	10	-	1	11
Total (I à IV)									
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12									1 302
Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12									1 504
Variation nette									202

^a Administrateurs et agents des services généraux.

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 10 postes (1 D-1, 1 P-5 et 8 P-3)

Volontaire des Nations Unies : augmentation de 1 poste

Personnel fourni par des gouvernements : augmentation de 26 postes

33. Il est proposé de créer un poste de chef de la Section des services consultatifs concernant l'état de droit, le système judiciaire et l'administration pénitentiaire à la

- classe D-1. Placé sous la supervision directe du Représentant spécial adjoint principal du Secrétaire général pour les opérations et l'état de droit, le titulaire serait chargé de l'administration générale et de l'exécution des activités au sein de la Section, qui comprend une composante appui à la justice et une composante appui à l'administration pénitentiaire. Le chef travaillera en étroite collaboration avec le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général et veillera à l'harmonisation et la coordination des initiatives prises au plus haut niveau par tous les partenaires internationaux et les acteurs nationaux pour affermir l'état de droit en Côte d'Ivoire, et notamment par les partenaires des Nations Unies, les organisations multilatérales et les partenaires bilatéraux.
- 34. Il est proposé de créer à la composante appui à l'administration pénitentiaire un poste de spécialiste des questions pénitentiaires hors classe (P-5). Placé sous l'autorité du chef de la Section, le titulaire superviserait et gérerait le développement et la mise en œuvre des stratégies de l'ONUCI visant à renforcer et améliorer le système carcéral en Côte d'Ivoire. Il exercerait ses fonctions depuis Abidjan, encouragerait l'établissement de liens entre la police et les tribunaux et entretiendrait des relations fructueuses avec les responsables gouvernementaux et les représentants de la société civile.
- 35. La composante appui à l'administration pénitentiaire est pour l'heure dirigée par un spécialiste des questions pénitentiaires (P-4). Ce poste sera affecté à la nouvelle Cellule de liaison et de coordination pour l'état de droit au sein de la Section et son titulaire lui fournira un soutien technique directe pour veiller à ce que la réforme du secteur de la justice fasse une part aux services pénitentiaires nationaux. Avec le spécialiste des questions pénitentiaires hors classe susmentionné, il dispensera aux hauts responsables du Ministère de la justice et de l'intérieur des conseils stratégiques en vue de la réforme d'ensemble du système carcéral et s'occupera des problèmes rencontrés sur le plan de la sécurité, notamment des évasions, de la sécurité et de la protection sociale des prisonniers.
- 36. Étant donné l'ampleur du soutien qu'il faudra apporter aux autorités nationales pour restaurer le système carcéral et comme il sera nécessaire de prendre toute une série de mesures d'encadrement pour renforcer ses capacités sur l'ensemble du territoire, il est proposé de créer cinq postes de spécialiste des questions pénitentiaires (P-3) dont les titulaires seront chacun chargés de gérer un établissement pénitentiaire local et d'améliorer la couverture des sites carcéraux prioritaires. Sous la supervision du nouveau spécialiste des questions pénitentiaires hors classe (P-5), ces spécialistes coordonneraient les mesures prises pour aider les 33 centres de détention locaux par région. Ils s'assureront que le personnel pénitentiaire reçoive les conseils et l'encadrement nécessaires et veilleront à la qualité, la cohérence et la continuité des mesures d'aide adoptées.
- 37. La composante appui à l'administration pénitentiaire dispose à l'heure actuelle de huit membres du personnel fournis par des gouvernements. Il est demandé 25 autres spécialistes des questions pénitentiaires fournis par des gouvernements pour couvrir 33 établissements pénitentiaires au total, de sorte qu'un spécialiste soit affecté à chaque établissement.
- 38. Trois postes supplémentaires sont aussi demandés pour la nouvelle Cellule de liaison et de coordination pour l'état de droit : 1 poste P-3 de spécialiste des affaires judiciaires, 1 poste de spécialiste adjoint (Volontaire des Nations Unies) et 1 poste de spécialiste fourni par un gouvernement pour aider le Ministère de la justice à

mettre au point et à adopter une stratégie nationale pour le secteur de la justice et lancer des initiatives connexes. Les parties concernées pourront ainsi recevoir le soutien technique et les conseils requis afin de mettre au point une stratégie nationale pour le secteur de la justice qui englobe les objectifs à fixer, la hiérarchisation des priorités, les calendriers, les activités proposées, les incidences financières et les critères retenus en matière de suivi et d'évaluation. Des programmes et activités spécifiques seront par ailleurs lancés, notamment pour renforcer les capacités du Ministère de la justice et de l'Institut national de la formation judiciaire.

39. La Section des services consultatifs pour l'état de droit, le système judiciaire et l'administration pénitentiaire a entrepris d'étendre à l'ensemble du pays ses initiatives visant à restaurer l'appareil judiciaire, en axant en particulier ses efforts sur Abidjan et l'ouest du pays qui ont été les plus durement touchés par les combats et les destructions. Mais sa charge de travail s'en trouve considérablement alourdie, notamment dans les bureaux d'Abidjan et de Man. Pour pouvoir y faire face, l'ONUCI propose de créer un poste de spécialiste des affaires judiciaires (P-3) pour chacun de ces deux bureaux afin d'aider les autorités nationales à renforcer leurs capacités grâce à des programmes d'assistance technique, de colocalisation et de mentorat à l'intention du personnel judiciaire.

Composante 5: appui

Tableau 6
Ressources humaines : composante 5 (Appui)

Catégorie									Total
Variation nette									_
		Personnel	recruté sur	le plan inter	rnational		Personnel	Volontaires	
Personnel civil	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel	recruté sur le plan national ^a	des Nations Unies	Total
Équipe de déontologie et discipline									
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	_	2	1	_	3	1	_	4
Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12	_	_	2	1	_	3	1	-	4
Variation nette	_	-	_	-	-	-	-	_	_
Nombre initial d'emplois de temporaire approuvés ^b 2011/12	-	_	1	1	1	3	1	_	4
Nombre révisé d'emplois de temporaire proposés ^b 2011/12	_	-	1	1	1	3	1	-	4
Variation nette	_	_	_	_	_	-	_	_	_
Total partiel – Équipe Déontologie et o	discipline								
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	_	3	2	1	6	2	_	8

		Personnel	recruté sur	le plan inter	national		Personnel		Total
Personnel civil	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel	recruté sur le plan nationalª	des Nations Unies	
Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12	-	-	3	2	1	6	2	_	8
Variation nette	-	_	_	-		-	-	_	_
Section de la sécurité									
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	_	1	7	68	76	98	_	174
Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12	_	-	1	7	68	76	98	_	174
Variation nette	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Nombre initial d'emploi de temporaire approuvés ^b 2011/12	_	_	_	_	_	_	2	_	2
Nombre révisé d'emplois de temporaire proposés ^b 2011/12	_	-	_	_	_	_	2	_	2
Variation nette	-	_	_	_	_	-	_	_	_
Total partiel – Section de la sécurité									
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	_	1	7	68	76	100	_	176
Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12	_	_	1	7	68	76	100	_	176
Variation nette	-	-	_	-	-	-	-	_	_
Bureau du Chef de la Division de l'appui	à la missi	on							
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	1	4	2	4	11	9	1	21
Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12	_	1	4	2	4	11	9	1	21
Variation nette	-	-	_	-	-	-	-	_	_
Services administratifs									
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	-	9	13	32	54	127	35	216
Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12	_	-	9	13	32	54	127	35	216
Variation nette	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Nombre initial d'emplois de temporaire approuvés ^b 2011/12	_	_	_	_	_	_	_	_	_
Nombre révisé d'emplois de temporaire proposés ^b 2011/12	-	-	_	-	1	1	10	1	12
Variation nette	_	_	_	_	1	1	10	1	12

		Personnel	recruté sur	le plan inter	rnational		Personnel	Volontaires	
Personnel civil	SGA/SSG	D-2/D-1	P-5/P-4	P-3/P-2	Service mobile	Total partiel	recruté sur le plan national ^a	des Nations Unies	Total
Total partiel – Services administratifs									
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	_	9	13	32	54	127	35	216
Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12	_	_	9	13	33	55	137	36	228
Variation nette	_	_	_	_	1	1	10	1	12
Services d'appui intégrés									
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	-	11	31	122	164	343	78	585
Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12	_	-	11	31	122	164	343	78	585
Variation nette	_	-	_	_	_	_	_	_	_
Nombre initial d'emplois de temporaire approuvés ^b 2011/12	-	_	_	-	_	_	4	_	4
Nombre révisé d'emplois de temporaire proposés ^b 2011/12	_	_	_	1	13	14	13	8	35
Variation nette	_	-	_	1	13	14	9	8	31
Total partiel – Services d'appui intégr	és								
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	_	_	11	31	122	164	347	78	589
Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12	_	_	11	32	135	178	356	86	620
Variation nette	_	-	_	1	13	14	9	8	31
Total									
Nombre initial de postes ou emplois approuvés 2011/12	-	1	28	55	227	311	585	114	1 010
Nombre révisé de postes ou emplois proposés 2011/12	_	1	28	56	241	326	604	123	1 053
Variation nette	_	_	_	1	14	15	19	9	43

 ^a Administrateurs et agents des services généraux.
 ^b Financés à la rubrique Personnel temporaire.

Personnel recruté sur le plan international : augmentation de 15 postes (1 P-3 et 14 agents du Service mobile)

Personnel recruté sur le plan national : augmentation de 19 postes 19 postes (2 administrateurs et 17 agents des services généraux)

Volontaires des Nations Unies : augmentation de 9 postes

Services administratifs

- 40. Du fait de l'augmentation du nombre des activités qui exigent des services de traduction, l'actuel assistant traducteur ne peut faire face à la charge de travail, ce qui a engendré un arriéré qui influe considérablement sur le dispositif de communication à l'échelle de l'Opération. Il est proposé de créer au sein du Bureau du Chef des services administratifs un poste de traducteur ou interprète (administrateur recruté sur le plan national) pour faire face au besoin croissant en matière de communication et de production de documents ainsi qu'aux impératifs de communication associés aux délégations en visite.
- 41. Il est proposé de créer un poste de conseiller du personnel (administrateur recruté sur le plan national) dont le titulaire apportera un soutien psychologique aux membres du personnel qui ont subi des traumatismes. La présence d'un conseiller est rendue nécessaire car tout porte à croire que le personnel a besoin d'un programme d'accompagnement psychologique et la charge de travail du Groupe du soutien psychologique, qui offre des services individuels et en groupe ainsi que des services par téléphone et courrier électronique, a augmenté au cours des 12 derniers mois.
- 42. Il est proposé de créer au sein de la Section du personnel civil un poste d'assistant aux ressources humaines (agent des services généraux recruté sur le plan national) dont le titulaire sera chargé de compiler et d'élaborer les rapports d'activité hebdomadaires sur le personnel; de procéder au renouvellement et au traitement des laissez-passer de l'ONU; de coordonner l'administration des prestations, du temps et des documents de présence du personnel recruté sur le plan international, ainsi que d'autres fonctions administratives au sein de la Section.
- 43. Pour faire face à l'augmentation prévue des activités d'achat, la Section des achats demande de créer un poste de spécialiste des achats (agent du Service mobile) et deux postes d'assistant aux achats (agent des services généraux recruté sur le plan national) pour traiter les locations, les services généraux et les besoins en fournitures.
- 44. La Section des services généraux demande de créer cinq postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national et un poste de Volontaire des Nations Unies pour des assistants à la gestion des installations qui seront affectés aux activités suivantes dans les nouveaux camps : nettoyage, enlèvement des ordures, vidange des fosses septiques, fumigation et lutte antiparasitaire, blanchisserie, coiffure, aménagement du paysage et jardinage.

Services d'appui intégrés

- 45. L'efficacité des militaires et des policiers dépend de l'état de fonctionnement opérationnel du matériel qu'ils déploient et utilisent pendant les opérations. Il est par conséquent proposé de créer un poste de spécialiste du matériel appartenant aux contingents (P-3) dont le titulaire sera chargé de surveiller les pannes et d'informer la Section du matériel appartenant aux contingents des besoins en matière d'entretien afin que le matériel soit réparé rapidement et dans les délais.
- 46. Il est également proposé de créer deux postes d'assistant chargé du matériel appartenant aux contingents (agent du Service mobile) dont les titulaires seront appelés à apporter un appui au spécialiste du matériel appartenant aux contingents, à

inspecter régulièrement le matériel, à établir des rapports de vérification et à veiller à ce que le matériel en panne à l'échelle de toute l'Opération soit rapidement réparé.

- 47. Il est proposé de créer au sein de la Section des transports deux postes de mécanicien auto (agent des services généraux recruté sur le plan national) afin de faire face à l'augmentation du nombre prévu de véhicules en raison de l'augmentation des effectifs, de sorte que les demandes d'entretien et de réparation de véhicules soient effectivement satisfaites.
- 48. Pour faire face efficacement à l'augmentation du nombre des contingents et des sites de déploiement, en particulier dans le secteur Abidjan et le secteur ouest, ainsi qu'aux activités supplémentaires d'appui au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration et aux prochaines élections, il est proposé de créer au sein du Centre commun d'opérations logistiques deux postes d'assistant à la logistique (agent du Service mobile) dont les titulaires conduiront respectivement l'équipe du Centre dans chacun des secteurs.
- 49. Il faut un groupe des rations pour gérer efficacement le deuxième entrepôt de la base de soutien logistique de Bouaké qui dessert actuellement les militaires des secteurs est et ouest. Il est donc proposé de créer au sein de la Section des approvisionnements deux postes d'assistant au contrôle de la qualité (agent du Service mobile) et un poste d'assistant aux approvisionnements (agent du Service mobile) dont les titulaires seront chargés de superviser la gestion des rations et du contrôle de la qualité et d'effectuer des inspections mensuelles des contingents afin de garantir le respect des conditions de sûreté des denrées alimentaires et d'hygiène.
- 50. Il est également proposé de créer au sein de la Section des approvisionnements un poste d'assistant chargé du carburant (agent des services généraux recruté sur le plan national) dont le titulaire aidera à l'entretien des véhicules appartenant à l'ONU et aux contingents dans toute l'Opération et tiendra le système de contrôle et de suivi de la consommation de carburant.
- 51. Différents éléments de l'Opération ayant de plus en plus besoin d'informations géographiques, le Groupe des systèmes d'information géographique (SIG) de la Section du génie propose de créer un poste d'assistant d'information géographique (agent du Service mobile) dont le titulaire fournira un appui aux soldats qui arrivent, aidera à consolider l'efficacité opérationnelle de l'intranet SIG et assurera le suivi de la formation au système de positionnement universel.
- 52. Il est proposé de créer un poste d'assistant ingénieur (agent du Service mobile) dont le titulaire, basé à Abidjan, sera chargé des travaux de construction de deux nouveaux camps à Abidjan et Aboisso. L'assistant assumera notamment les fonctions suivantes : planification, programmation et coordination des activités liées à la construction des camps et supervision du personnel et des manœuvres; inspection et vérification de la qualité du matériel et des matériaux de construction; visites d'évaluation pour la sélection des sites; et prestation de conseils techniques pour les travaux de construction et d'autres projets techniques.
- 53. Il est également proposé de créer au sein de la Section du génie deux postes d'assistant ingénieur (Volontaire des Nations Unies) dont les titulaires devront concourir à la coordination et à la supervision de l'exécution des projets techniques et apporter un appui au titulaire du poste d'assistant ingénieur (agent du Service mobile) proposé ci-dessus.

11-56655 25

- 54. Il est proposé de créer au sein de la Section du génie un poste d'électricien (agent du Service mobile) dont le titulaire, basé à Abidjan, dirigera l'équipe d'électriciens qui participera à la construction des camps proposés. L'électricien assumera notamment les fonctions suivantes : veiller à ce que toutes les installations soient dotées d'un système d'alimentation électrique approprié; établir un plan électrique détaillé des camps; évaluer les équipements électriques nécessaires pour les projets; établir des spécifications détaillées pour l'acquisition d'équipements électriques; procéder à l'inspection technique des équipements; et superviser les travaux d'électricité exécutés par les sous-traitants et l'équipe interne.
- 55. Il est proposé de créer au sein de la Section du génie un poste d'électricien (Volontaire des Nations Unies) dont le titulaire dirigera l'équipe d'électriciens du projet, contribuera à la supervision des sous-projets, du câblage électrique des groupes électrogènes à tous les services collectifs et de la réparation des inverseurs et des disjoncteurs et veillera à l'application des normes de sécurité pendant l'installation du système d'alimentation électrique.
- 56. Il est proposé de créer au sein de la Section du génie un poste de technicien des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (Service mobile) dont le titulaire est appelé à concevoir les installations de climatisation; à évaluer les éléments et le matériel connexes nécessaires dans les nouveaux camps; à superviser les travaux exécutés par l'équipe de climatisation à Abidjan; à établir des lignes directrices pour la mise en œuvre des travaux et des procédures d'entretien périodique; et à concourir à l'établissement des prévisions de dépenses pour l'entretien préventif et les dépannages.
- 57. En outre, l'ONUCI demande la création au sein de la Section du génie d'un poste de technicien des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (Volontaire des Nations Unies) dont le titulaire sera chargé de fournir du matériel de climatisation pour les bureaux, les salles de communication, les centres d'opérations, les salles à manger et les installations aéroportuaires et devra conduire les travaux d'entretien préventif et élaborer des procédures d'entretien de tout le matériel de climatisation.
- 58. Du fait de l'augmentation des effectifs des contingents et de la construction de nouveaux camps, on s'attend à une augmentation de la charge de travail du Groupe de la gestion du matériel de la Section du génie à Daloa, d'où la nécessité de créer un poste d'assistant à la gestion du matériel et des avoirs (Volontaire des Nations Unies) pour renforcer l'effectif actuel de l'entrepôt, dont le titulaire aura notamment pour fonctions de contribuer aux opérations quotidiennes de l'entrepôt, de tenir des registres d'inventaire exacts et de coordonner les mouvements de matériel.
- 59. Dirigé par le spécialiste de la planification (hors classe) de la Section du contrôle des mouvements, le Centre commun de contrôle des mouvements continue de centraliser la gestion de tous les mouvements stratégiques de l'Opération, notamment les déploiements, les relèves et le rapatriement vers les pays fournisseurs de contingents. L'ONUCI demande la création d'un poste de spécialiste du contrôle des mouvements (agent du Service mobile) dont le titulaire sera chargé de concourir à la planification, à l'établissement du budget et à la préparation matérielle des activités liées à la démobilisation du personnel qui sont entreprises par le personnel du Centre.

- 60. Il est également proposé de créer au sein de la Section du contrôle des mouvements un poste d'assistant chargé des transports aériens (Volontaire des Nations Unies). En raison du caractère délicat de certains vols, le titulaire sera chargé des activités de coordination avec le bureau des réservations, d'assurer la liaison avec le personnel de sécurité des héliports et de veiller à l'application rigoureuse des règles de l'ONU et des règles internationales en matière d'administration et de sécurité.
- 61. Il est proposé de créer un poste d'assistant chargé du matériel et des avoirs (agent des services généraux recruté sur le plan national) pour faire face à l'augmentation des mouvements et des activités dans le secteur ouest en raison du transport d'éléments des camps mobiles de désarmement, de démobilisation et de réintégration et de la distribution du matériel électoral.
- 62. Du matériel de manutention, des véhicules de transport poids lourd et du matériel aéroportuaire sont régulièrement déployés à la base de soutien logistique de Bouaké. Vu l'augmentation prévue de ces activités, il est proposé de créer un poste d'assistant au contrôle des mouvements (Volontaire des Nations Unies).
- 63. Il est proposé de créer au sein de la Section des opérations aériennes un poste de spécialiste des opérations aériennes (agent du Service mobile) pour faire face à l'augmentation considérable des activités de transport aérien du fait de la crise postélectorale et pour garantir que les opérations continuent d'être menées avec efficacité.
- 64. Il est proposé de créer quatre postes d'assistant aux opérations aériennes (agent des services généraux recruté sur le plan national) dont les titulaires seront chargés de veiller à ce que les normes de transport aérien et de sécurité aérienne liées aux incendies soient respectées à l'ONUCI. Il faut en effet quatre responsables de la lutte contre les incendies dans chaque site alors qu'il n'en existe actuellement que deux à Bouaké, trois à Daloa et trois à Korhogo.
- 65. Il est proposé de créer un poste d'assistant chargé de l'aire de stationnement (agent des services généraux recruté sur le plan national) à Korhogo, dont le titulaire sera chargé de gérer les activités sur l'aire de trafic, notamment de superviser le guidage, de veiller à ce que le chargement et le déchargement des aéronefs se fasse en toute sécurité et de surveiller le dispositif de lutte contre les incendies et le ravitaillement en carburant.
- 66. Il est proposé de créer un poste d'assistant aux opérations aériennes (Volontaire des Nations Unies) dont le titulaire sera chargé de veiller à ce que l'Opération respecte les normes établies par l'Organisation de l'aviation civile internationale et le Département des opérations de maintien de la paix en matière de transport aérien.

11-56655 27

II. Ressources financières

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

	Total des dépenses	Montant initial des crédits	Prévision de dépenses -	Variat	ion
	prévues ^a (2010/11)	ouverts (2011/12)	révisées (2011/12)	Montant	Pourcentage
Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (2)	(5) = (4)/(2)
Militaires et personnel de police					
Observateurs militaires	9 756,9	10 687,2	10 687,2	_	-
Contingents	208 698,6	181 665,1	237 728,9	56 063,8	30,9
Police des Nations Unies	20 054,2	23 026,3	27 668,4	4 642,1	20,2
Unités de police constituées	24 804,1	19 510,4	24 263,9	4 753,5	24,4
Total partiel	263 313,8	234 889,0	300 348,4	65 459,4	27,9
Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	69 510,7	67 804,1	76 268,2	8 464,1	12,5
Personnel recruté sur le plan national	21 803,6	20 048,7	22 877,0	2 828,3	14,1
Volontaires des Nations Unies	13 509,3	7 949,3	16 109,1	8 159,8	102,6
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	5 457,5	3 371,3	7 299,7	3 928,4	116,5
Total partiel	110 281,1	99 173,4	122 554,0	23 380,6	23,6
Dépenses opérationnelles					
Personnel fourni par des gouvernements	607,2	877,1	1 697,2	820,1	93,5
Observateurs électoraux civils	-	_	_	_	-
Consultants	242,4	181,7	257,5	75,8	41,7
Voyages	5 277,6	3 526,9	3 971,8	444,9	12,6
Installations et infrastructures	63 635,5	46 843,4	81 354,2	34 510,8	73,7
Transports terrestres	14 637,4	11 953,2	15 323,3	3 370,1	28,2
Transports aériens	67 332,9	52 806,8	57 651,5	4 844,7	9,2
Transports maritimes ou fluviaux	19,0	15,5	45,5	30,0	193,5
Communications	16 702,3	15 245,5	21 461,0	6 215,5	40,8
Informatique	4 885,3	5 057,3	7 605,9	2 548,6	50,4
Santé	7 383,9	6 320,4	7 890,9	1 570,5	24,8
Matériel spécial	3 843,2	3 501,9	4 619,7	1 117,8	31,9
Fournitures, services et matériel divers	11 173,9	5 334,3	25 680,5	20 346,2	381,4
Projets à effet rapide	1 000,0	1 000,0	2 000,0	1 000,0	100,0
Total partiel	196 740,6	152 664,0	229 559,0	76 895,0	50,4
Total brut	570 335,5	486 726,4	652 461,4	165 735,0	34,1

	Total des	Montant initial	Prévision de dépenses	Variat	Variation	
	dépenses prévues ^a (2010/11)	des crédits ouverts (2011/12)	ae aepenses révisées (2011/12)	Montant	Pourcentage	
Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4) = (3) - (2)	(5) = (4)/(2)	
Recettes provenant des contributions du personnel	10 822,9	10 723,4	11 545,1	821,7	7,7	
Total net	559 512,6	476 003,0	640 916,3	164 913,3	34,6	
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	-	-	-	-	_	
Total	570 335,5	486 726,4	652 461,4	165 735,0	34,1	

^a Comprenant l'autorisation d'engagement de dépenses d'un montant de 85 210 000 dollars approuvé avec l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

B. Taux de vacance de postes

67. Les dépenses prévues pour la période allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 tiennent compte des taux de vacance de postes suivants :

(En pourcentage)

Catégorie de dépenses	Projections initiales (2011/12)	Projections révisées (2011/12)
Militaires et personnel de police		
Observateurs militaires	4,0	4,0
Contingents	1,0	2,0
Police des Nations Unies	6,0	5,8
Unités de police constituées	5,0	4,9
Personnel civil		
Personnel recruté sur le plan international	12,0	14,9
Personnel recruté sur le plan national		
Administrateurs recrutés sur le plan national	15,0	16,4
Agents des services généraux	6,0	7,2
Volontaires des Nations Unies	5,0	12,9
Emplois de temporaire ^a		
Personnel recruté sur le plan international	-	6,5
Personnel recruté sur le plan national	_	_
Personnel fourni par des gouvernements	-	31,0

^a Financés à la rubrique Personnel temporaire.

C. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

68. Les dépenses supplémentaires prévues pour la période allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 ont été calculées sur la base des taux de remboursement standard

11-56655 29

pour le matériel majeur (location avec services) et le soutien logistique autonome, et s'élèvent à un montant total de 13,1 millions de dollars, réparti comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie			Montant prévu
Matériel majeur			
Contingents			_
Unités de police constituées			1 441,2
Total partiel			1 441,2
Soutien logistique autonome			
Installations et infrastructures			5 982,1
Communications			2 974,0
Santé			1 570,5
Matériel spécial			1 117,8
Total partiel			11 644,4
Total			13 085,6
Coefficients de majoration approuvés pour l'Opération	Pourcentage	Date d'entrée en vigueur	Date du dernier examen
A. Coefficients applicables à la zone de l'Opération			
Milieu extrême	1,8	4 avril 2004	10 février 2006
Intensité opérationnelle	1,9	4 avril 2004	10 février 2006
Actes d'hostilité ou abandon forcé	1,5	4 avril 2004	10 février 2006
B. Coefficients applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	0,0-4,25		

D. Formation

69. Les dépenses de formation supplémentaires prévues pour la période allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 sont réparties comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant prévu
Consultants	
Formateurs	_
Voyages	
Voyages au titre de la formation	155,8
Fournitures, services et matériel divers	
Honoraires, fournitures et services	14,0
Total	169,8

E. Désarmement, démobilisation et réintégration

70. Les dépenses supplémentaires prévues au titre du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration pour la période allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant prévu
Fournitures, services et matériel divers	
Fournitures, services et matériel pour l'aide à la réinsertion	6 500,0
Fournitures, services et matériel pour l'aide à la réinsertion des milices	3 750,0
Dépenses opérationnelles directes	2 100,0
Projets de transition	300,0
Suivi et évaluation du processus de réinsertion	100,0
Comités pour la réinsertion locale des groupes d'autodéfense	60,0
Total	12 810,0

- 71. Les crédits demandés devront couvrir le désarmement de 15 000 combattants et la réintégration de 7 500 combattants. Les dépenses opérationnelles directes effectives ainsi que les coûts de gestion correspondants ont été estimés à 12,8 millions de dollars pour la période.
- 72. Il est proposé d'établir quatre sites fixes de désarmement, démobilisation et réintégration fixes à Abidjan, Bouaké, Korhogo et Duékoué pour traiter les futurs dossiers. Il est également proposé d'établir quatre unités mobiles pour le désarmement des populations locales : 1 à Abidjan, 2 dans le secteur ouest et 1 dans le secteur est du pays.
- 73. Des campagnes d'information et de sensibilisation, des ateliers de formation et des séminaires seront organisés pour encourager les jeunes à participer au programme de désarmement, démobilisation et réintégration.

F. Services de détection des mines et de déminage

74. Les dépenses supplémentaires prévues au titre des services de détection des mines et de déminage pour la période allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant prévu
Matériel spécial	
Matériel de détection des mines et de déminage	_
Fournitures, services et matériel divers	
Services de détection des mines et de déminage	5 000,0
Fournitures pour la détection des mines et le déminage	_

75. En parallèle avec les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration, l'Opération lance des programmes par l'entremise du Service de la lutte antimines des Nations Unies visant à réduire le risque posé par les munitions non explosées héritées du récent conflit. Ces programmes auront trait, notamment, à l'élimination des engins non explosés et à la gestion des armes et des munitions.

G. Projets à effet rapide

76. Les dépenses supplémentaires prévues au titre des projets à effet rapide pour la période allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, par rapport aux périodes précédentes, s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Période	Montant	Nombre de projets
1 ^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (montant approuvé)	1 000	40
1 ^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012 (montant approuvé)	1 000	40
1er juillet 2011 au 30 juin 2012 (montant supplémentaire)	1 000	40

77. Un montant supplémentaire de 1 million de dollars est proposé en 2011/12 pour réaliser 40 projets à effet rapide dans les domaines du rétablissement de l'ordre public (20); de la justice et des prisons (10); et de la communication, de la réconciliation et de la gestion des conflits (10).

III. Analyse des variations¹

78. Les termes standard qui figurent ci-après dans l'analyse des variations sont définis à l'annexe I.B du présent rapport. Ce sont les mêmes que ceux qui ont été utilisés dans les rapports précédents. L'analyse des variations présentée ci-après tient compte de la différence entre le montant du financement approuvé initialement et le montant révisé supplémentaire.

	Variation	
Contingents	56 063,8	30,9 %

• Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat

79. La hausse des dépenses s'explique par le déploiement net de 2 335 militaires supplémentaires.

	Variation	
Police des Nations Unies	4 642,1	20,2 %

 $^{^1}$ Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent au moins \pm 5 % ou 100 000 dollars.

32

• Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat

80. La hausse des dépenses s'explique par le déploiement net de 145 agents de la Police des Nations Unies.

	Variation	
Unités de police constituées	4 753,5	24,4 %

• Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat

81. La hausse des dépenses s'explique par le déploiement net de 20 agents supplémentaires.

	Variation	
Personnel recruté sur le plan international	8 464,1	12,5 %

• Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat

82. La hausse des dépenses s'explique par l'augmentation prévue du nombre de postes de fonctionnaires recrutés sur le plan international (34) et par une augmentation du nombre des lieux d'affectation à risque, qui incluent désormais Abidjan et San-Pedro, par rapport au budget pour 2011/12, qui ne comptait que Guiglo.

	Variation	
Personnel recruté sur le plan national	2 828,3	14,1 %

• Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat

83. La hausse des dépenses s'explique par l'augmentation prévue du nombre de postes de fonctionnaires recrutés sur le plan national (9) et par une augmentation du nombre des lieux d'affectation à risque, qui incluent désormais Abidjan et San-Pedro, par rapport au budget pour 2011/12, qui ne comptait que Guiglo.

	Variation	
Volontaires des Nations Unies	8 159,8	102,6 %

• Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat

84. La hausse des dépenses s'explique par l'augmentation prévue du nombre de Volontaires (177) et par une augmentation du nombre des lieux d'affectation à risque, qui incluent désormais Abidjan et San-Pedro, par rapport au budget pour 2011/12, qui ne comptait que Guiglo.

	Variation	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	3 928.4	116.5 %
Teamons)	3 926,4	110,5 /0

• Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat

85. La hausse des dépenses s'explique par l'augmentation prévue des emplois de personnel temporaire recruté sur le plan international (26) et sur le plan national (19).

	Variation	
Personnel fourni par des gouvernements	820,1	93,5 %

• Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat

86. La hausse des dépenses s'explique par l'augmentation du nombre des membres du personnel fourni par des gouvernements (26) pour appuyer les activités liées à la réforme du secteur de la sécurité et des institutions garantes de l'état de droit, ainsi qu'au rétablissement et au renforcement de l'administration et de l'autorité de l'État.

	Variation	
Consultants	75,8	41,7 %

• Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat

87. La hausse des dépenses s'explique par les coûts afférents au recrutement d'un conseiller juridique principal et d'un conseiller juridique, chargés de procurer des services consultatifs en vue des élections législatives.

	Variation	
Voyages	444,9 12,6	%

• Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat

88. La hausse des dépenses s'explique essentiellement par les voyages supplémentaires au titre des contacts transfrontaliers avec d'autres entités des Nations Unies; du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, et de la formation à la réforme du secteur de la sécurité; de la formation des spécialistes de la protection rapprochée; des visites aux prisons et aux tribunaux; du renforcement des capacités des agents électoraux nationaux et des nouveaux organes d'administration des élections; et de la formation interne aux procédures de vote.

	Variation	
Installations et infrastructures	34 510,8	73,7 %

• Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat

89. La hausse des dépenses s'explique essentiellement par : a) les coûts afférents à l'achat d'installations en préfabriqué et aux travaux de construction, d'entretien et de sécurité résultant de la création de six nouveaux camps dans le secteur ouest du pays (Taï, Issia, Sinfra, Zouan-Hounien, Bouaflé et Gagnoa) et de trois nouveaux camps dans le secteur Abidjan (Aboisso, Youpogon et Anyama); à la remise en état des trois camps existants à Toulépleu, Tabou et Akouédo; aux quatre sites de

rassemblement fixes pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration (Abidjan, Bouaké, Korhogo et Duékoué); et aux quatre unités mobiles de désarmement des populations locales, dont une à Abidjan, deux dans le secteur ouest et une dans le secteur est du pays (14,2 millions de dollars); b) le remboursement au titre du soutien logistique autonome pour le matériel appartenant aux contingents (6 millions de dollars); c) les montants prévus pour l'achat de réservoirs et de pompes, ainsi que de carburants et de lubrifiants pour les nouveaux camps (4,7 millions de dollars); d) les coûts afférents aux loyers, un montant étant prévu pour les bureaux, les terrains non bâtis réservés au déploiement des troupes, les bases logistiques, les entrepôts, les locaux pour les officiers et les soldats à l'aéroport, le poste de commandement de secteur et les sites abritant les répéteurs pour le secteur Abidjan (4,1 millions de dollars); e) les montants prévus pour la défense des périmètres afin d'assurer la conformité aux normes minimales de sécurité opérationnelles (1,4 million de dollars); et f) les charges concernant l'eau et l'électricité (1,3 million de dollars).

	Variation	
Transports terrestres	3 370,1	28,2 %

• Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat

90. La hausse des dépenses s'explique par les montants prévus au titre de l'achat de 52 autres véhicules 4x4 à usage général et d'un autocar additionnel de capacité moyenne pour transporter le personnel supplémentaire.

	Variation	
Transports aériens	4 844,7	9,2 %

• Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat

91. La hausse des dépenses s'explique essentiellement par les coûts de location et de fonctionnement, y compris la consommation de carburant, de trois hélicoptères d'attaque MI-24, jusqu'au 30 septembre 2011, et de deux hélicoptères de transport militaires MI-8, jusqu'au 30 juin 2012.

	Variation	
Transports maritimes ou fluviaux	30,0	193,5 %

• Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat

92. La hausse des dépenses s'explique par les coûts de location et de fonctionnement de trois bateaux pendant deux mois au titre du transport du matériel électoral dans les zones de la Côte d'Ivoire inaccessibles par la route, en vue des élections législatives.

	Variation	
Communications	6 215,5	40,8 %

• Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat

93. La hausse des dépenses s'explique essentiellement par les montants prévus au titre du remboursement du soutien logistique pour le matériel appartenant aux contingents (3 millions de dollars); les montants prévus pour l'achat de matériel permettant de fournir des services de téléphonie et de transmission de données, y compris l'achat de matériel de satellite et d'émetteurs de radio supplémentaires et les coûts correspondants liés à l'extension de la couverture de la radio ONUCI FM (1,4 million de dollars); et les coûts afférents aux séminaires sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration, et l'état de droit, aux activités de communication, à la production de matériel de promotion et aux programmes en faveur des commissions pour la réconciliation et le dialogue (1,2 million de dollars).

	Variation	
Informatique	2 548,6	50,4 %

• Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat

94. La hausse des dépenses s'explique essentiellement par l'achat de matériel informatique pour le personnel supplémentaire.

	Variation	
Santé	1 570,5	24,8 %

• Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat

95. La hausse des dépenses s'explique par le remboursement du soutien logistique autonome pour le matériel appartenant aux contingents.

	Variation	
Matériel spécial	1 117,8	31,9 %

• Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat

96. La hausse des dépenses s'explique par le remboursement du soutien logistique autonome pour le matériel appartenant aux contingents.

	Variation	
Fournitures, services et matériel divers	20 346,2	381,4 %

• Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat

97. La hausse des dépenses s'explique essentiellement par les programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration des combattants et de démantèlement des milices et groupes d'autodéfense; l'aide accordée pour l'enregistrement et la sélection des ex-combattants, le désarmement et le rapatriement des éléments armés étrangers, et l'assistance fournie aux autorités nationales pour rassembler, enregistrer, mettre en lieu sûr et éliminer les armes (12,8 millions de dollars); les coûts afférents au lancement de programmes relatifs à l'enlèvement d'engins non explosés et à la gestion des armes et des munitions

(5 millions de dollars); et les coûts liés au transport intérieur (1,1 million de dollars).

_	Variation	
Projets à effet rapide	1 000,0	100 %

• Mandat : modification de la portée ou de la nature du mandat

98. La hausse des dépenses est due à 40 projets à effet rapide concernant le rétablissement de l'ordre public, la justice et les prisons, et la communication, la réconciliation et la gestion des conflits.

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

- 99. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de l'ONUCI se présentent comme suit :
- a) Ouverture d'un crédit de 165 735 000 dollars aux fins du fonctionnement de l'Opération pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012, en plus du crédit d'un montant de 486 726 400 dollars déjà ouvert pour cette période;
- b) Mise en recouvrement du montant additionnel de 165 735 000 dollars pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012.

Annexe I

Définitions

A. Terminologie se rapportant aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines

La terminologie ci-après se rapporte aux changements proposés dans le domaine des ressources humaines (voir la section I du présent rapport).

- Création de poste : proposée lorsqu'on a besoin de ressources supplémentaires qu'il est impossible de prélever sur les effectifs d'autres bureaux et qu'il n'y a pas d'autre moyen d'assurer l'exécution de certaines activités dans les limites des ressources existantes;
- Réaffectation d'un poste : proposée afin d'utiliser un poste initialement approuvé pour remplir une fonction donnée aux fins de la réalisation d'autres activités prescrites prioritaires, mais sans rapport avec la fonction d'origine. Un poste réaffecté peut changer de lieu ou de bureau, mais il ne change pas de catégorie ou de classe;
- Transfert d'un poste : proposé lorsqu'un poste autorisé peut permettre l'exécution de fonctions comparables ou connexes dans un autre bureau que celui auquel il est affecté;
- Reclassement ou déclassement d'un poste : proposé lorsqu'il convient de changer un poste autorisé de classe, du fait que les attributions et responsabilités qui y sont attachées ont sensiblement changé;
- Suppression d'un poste : proposée lorsqu'un poste autorisé n'est plus nécessaire à la réalisation des activités pour lesquelles il avait été initialement approuvé ni à la mise en œuvre d'autres activités prioritaires de la mission;
- Transformation d'un poste : trois cas de figure sont possibles :
 - Transformation d'emplois de temporaire en postes : il s'agit de transformer en postes des emplois de temporaire autorisés, financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), parce que les fonctions remplies ont un caractère continu;
 - Transformation de postes occupés par des titulaires de contrat de vacataire ou de louage de services en postes d'agent recruté sur le plan national : il s'agit de transformer les postes occupés par des titulaires de contrat de vacataire ou de louage de services en postes d'agent recruté sur le plan national, compte tenu du caractère continu de certaines fonctions, conformément au paragraphe 11 de la section VIII de la résolution 59/296 de l'Assemblée générale;
 - Transformation de postes d'agent recruté sur le plan international en postes d'agent recruté sur le plan national : il est proposé de transformer en postes d'agent recruté sur le plan national des postes d'agent recruté sur le plan international approuvés.

B. Terminologie de l'analyse des variations

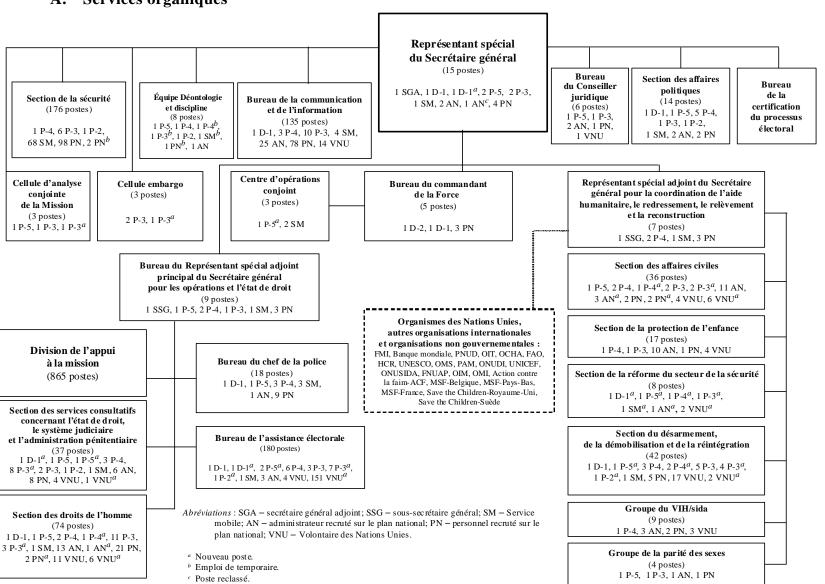
On trouve à la section III du présent rapport, pour chaque rubrique, une indication du facteur auquel la variation est principalement imputable, les facteurs types recensés étant classés dans les quatre grandes catégories ci-après :

- Mandat: variations liées à la modification de la portée ou de la nature du mandat, ou à une révision des réalisations escomptées dans le cadre du mandat;
- Facteurs externes : variations imputables à des acteurs extérieurs ou à des situations qui échappent au contrôle de l'Organisation;
- Paramètres budgétaires : variations qui tiennent aux règles, directives et politiques de l'Organisation;
- Gestion : variations dues à des décisions de gestion destinées à permettre d'obtenir les résultats attendus avec plus d'efficacité (par exemple, révision des priorités ou ajout de produits) ou d'efficience (par exemple, réduction des effectifs ou des moyens nécessaires à l'exécution des produits, sans incidence sur les produits), ou liées à des problèmes apparus au stade de l'exécution (par exemple, sous-estimation du coût ou du volume des moyens nécessaires à l'exécution des produits, ou retards dans le recrutement).

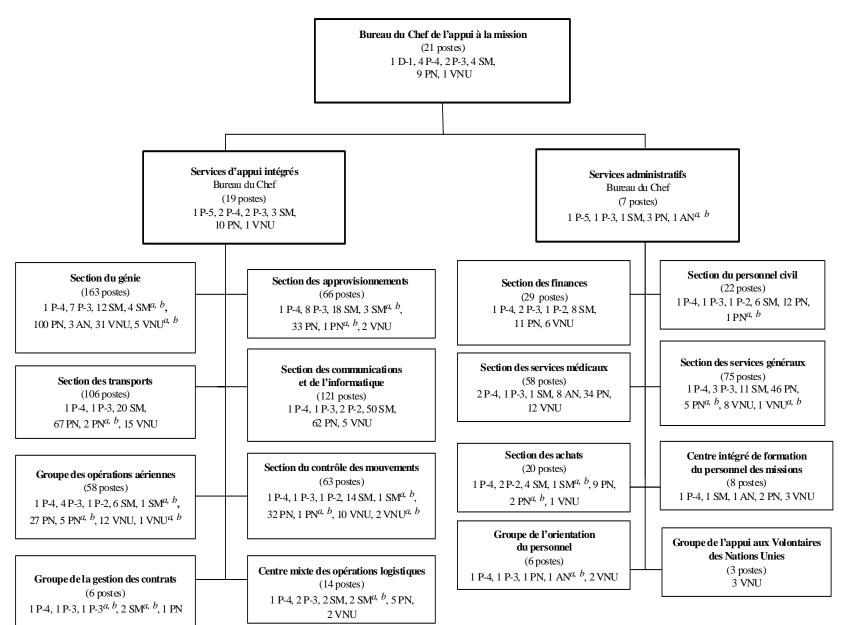
a Annexe II

Organigrammes

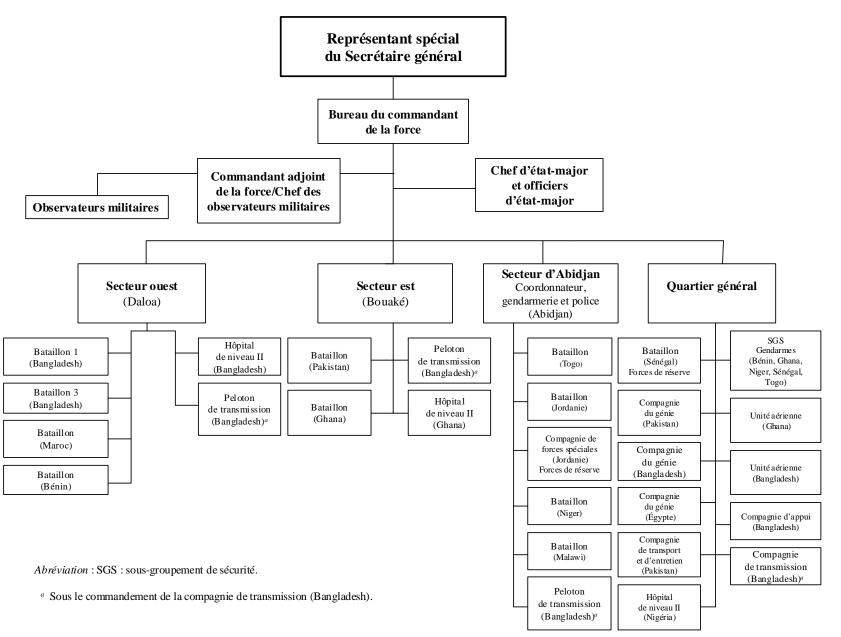
A. Services organiques



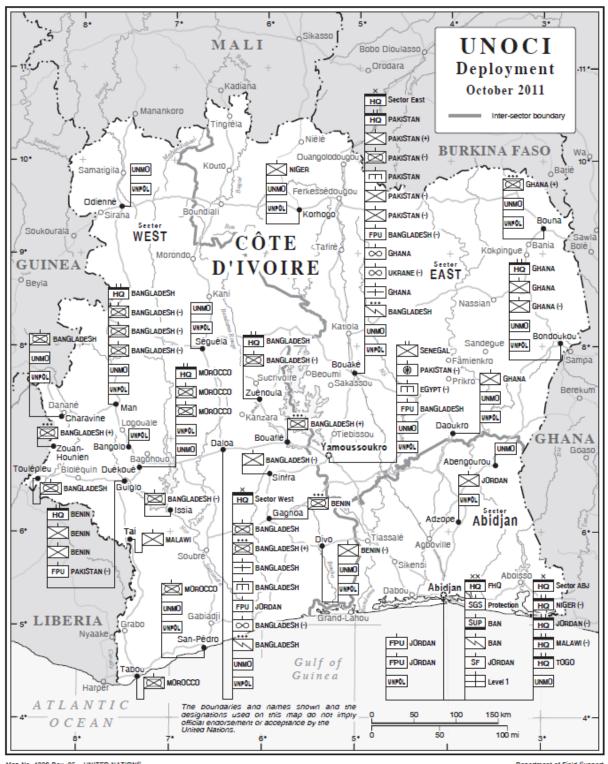
B. Bureaux administratifs



C. Composante militaire



Carte



Map No. 4220 Rev. 36 UNITED NATIONS

Department of Field Support
Cartographic Section